

## SYNTHESE

# PRATIQUE CYCLABLE MÉTROPOLITAINE

## La Métropole de Tours est-elle cyclable ?

*Cette synthèse reprend les essentiels de l'autosaisine du Conseil de Développement (CODEV). A chacun de compléter son information en consultant le rapport complet proposé par les 28 membres bénévoles de cet atelier.*

Depuis plus de dix ans, malgré des objectifs chiffrés et de nombreux efforts de communication, notre Métropole n'a pas réussi sa révolution cyclable.

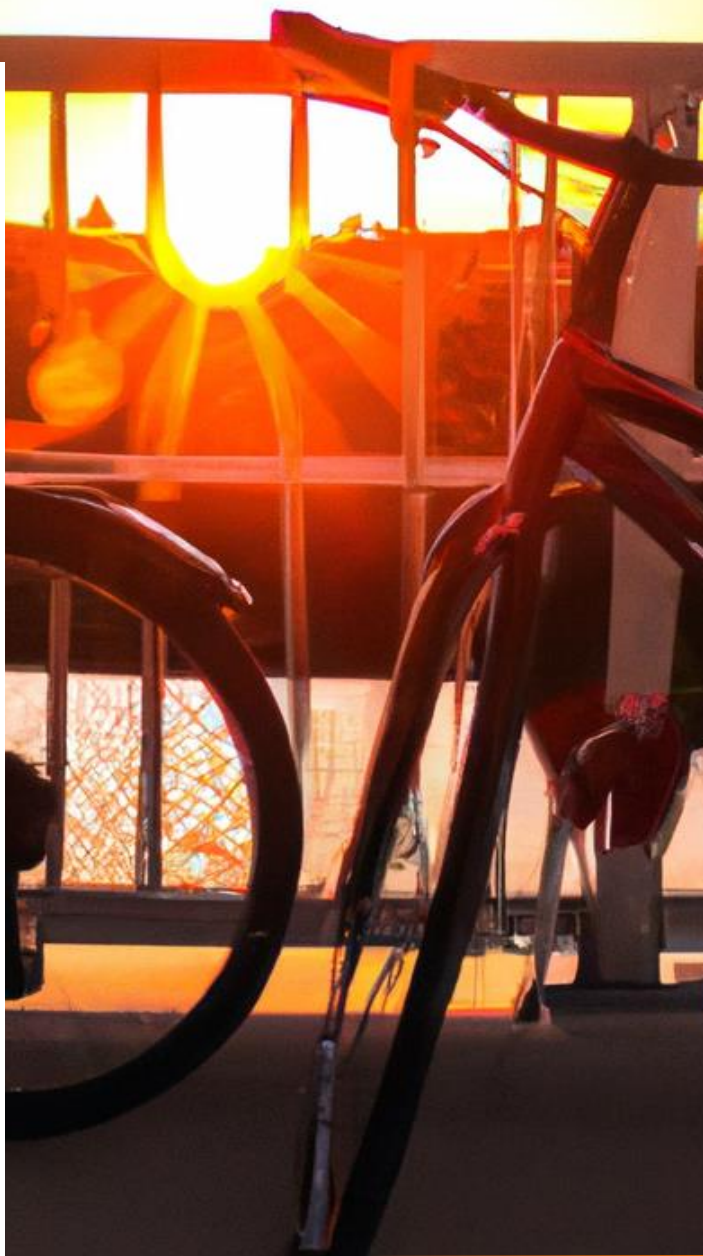
Elle s'est endormie à l'ombre de la Loire à Vélo, oubliant qu'elle doit offrir une véritable traversée sécurisée de ses communes aux nombreux cyclistes.

Elle doit aussi répondre véritablement à la demande de tous les habitants métropolitains qui attendent des voies cyclables sécurisées, faciles d'accès et d'utilisation.

Les travaux réalisés ne sont pas suffisants. Cependant, un projet ambitieux est toujours possible pour transformer notre territoire en « **Métropole du Vélo** ».

**MARS 2023**

**Conseil de Développement  
de Tours Métropole Val de Loire  
Atelier : Mobilité Cyclable**



---

## CONTEXTE

### ***A Tours Métropole-Val de Loire, la situation du vélo n'est pas bonne. Elle est même insatisfaisante malgré des initiatives remarquables dans le cyclotourisme.***

Comme elle l'était dix ans auparavant, la part modale de l'usage de la bicyclette en 2019 est de 3 %. C'est donc un échec collectif pour la Métropole et les communes membres qui avaient annoncé une part modale de 9 %.

Pourtant la pratique du vélo permet de fluidifier les déplacements urbains et périurbains, réduit l'usage de moyens de transports carbonés et facilite l'intermodalité des déplacements. Ce mode de déplacement actif présente certes des bénéfices pour la mobilité locale mais également pour la santé publique. Elle facilite l'accès aux diverses infrastructures et zones d'activités. Elle permet de s'adapter et lutter contre le changement climatique.

Tours-Centre est le centre névralgique de la Métropole. C'est une presqu'île accessible par 16 lieux qui sont rarement sécurisés. Actuellement, ce centre est caractérisé par des discontinuités cyclables. La traversée intégrale de la ville de Tours peut être considérée comme impossible sauf pour les adultes cyclistes confirmés. Les cyclistes incertains et/ou fragiles restent chez eux et ne prennent pas le risque de se confronter aux automobilistes. Le réseau métropolitain actuel est également caractérisé par des discontinuités et des « points noirs ».

### ***La « cause du Vélo » semble être délaissée malgré les interpellations de la société civile qui s'exprime de manière régulière depuis 30 ans.***

Le vélo du quotidien est aux abonnés absents. Seul un réseau praticable en toute sérénité peut amener tous les habitants de la Métropole à utiliser les divers cycles à leur disposition.

La Région Centre-Val de Loire a un leadership cyclo-touristique incontestable. Elle a l'ambition d'être la première région de tourisme à vélo en France. Toutefois les aménagements cyclo-touristiques de la Région se sont arrêtés aux portes de la ville de Tours.

Les baromètres 2019 et 2022 des villes cyclables, ainsi que l'enquête Mobilité 2019 sur Tours Métropole, confirment notre retard. Cependant, une nouvelle impulsion liée aux plans nationaux vélos de 2018 et 2022 est constatée : les élus sont de plus en plus conscients qu'il est nécessaire de changer de braquet, de gestion et de méthode concernant les politiques cyclables et de mobilité sur le territoire.

Une coopération avec le Département et la Région est aussi nécessaire. En effet la Métropole ne peut intervenir seule pour les mobilités scolaires, professionnelles, l'intermodalité et le cyclotourisme. Les attentes sont fortes et les opportunités de développement nombreuses.

---

# PRÉCONISATIONS du CODEV

***En février 2022, la Métropole a annoncé 1000 km de réalisations.  
A notre avis, dans un premier temps, une centaine de kilomètres prioritaires  
suffirait pour changer rapidement le visage de nos communes.***

- **COORDONNER et HARMONISER**
  - **Développer un projet volontariste centré sur les mobilités scolaires, professionnelles et intermodales** : Actions en partenariat avec les conseils départemental et régional – Développement d'une mobilité cyclable professionnelle – Intégration intermodale
  - **Requalifier de manière volontariste les itinéraires touristiques en faveur du cyclotourisme et des pratiques excursionnistes des habitants de la Métropole** : Prolongement et amélioration des axes touristiques jusqu'au cœur de la Métropole
  
- **COMMUNIQUER et INFORMER**
  - **Faire connaître et valoriser plus largement les offres et services autour du Vélo** : services du Syndicat Mixte des Mobilités : Velocity - Accueil VéloRando
  - **Faire la promotion du vélo** : Campagnes de communication Villes/Métropole
  
- **SENSIBILISER et ACCOMPAGNER**
  - **Prévenir et sensibiliser sur les pratiques cyclables** : Actions métropolitaines en partenariat avec les services, associations et collectifs
  - **Politique d'éducation à l'usage du vélo** : Interventions régulières dans les espaces scolaires et éducatifs
  
- **AMÉNAGER et SÉCURISER**
  - **Prioriser et hiérarchiser les interventions sur les aménagements et espaces cyclables** : Partage véritable des voies de circulation – Augmentation des pistes cyclables - Signalétique métropolitaine clairement identifiable – Aménagements et signalétique à la hauteur des enfants
  - **Améliorer le stationnement sécurisé des vélos** : Augmentation du nombre d'abris dans les gares et les habitats collectifs – Réservation d'espaces sécurisés dans les parkings
  - **Créer des infrastructures intermodales pour accueillir les vélos dans les transports collectifs**
  
- **ÉVALUER et FAIRE ÉVOLUER**
  - **Mettre à l'épreuve des usages le Schéma directeur cyclable et ses opérations** : Tests des aménagements avec les usagers du cycle – Association de tous les habitants à la réalisation du futur schéma cyclable

- **Proposer un outil cartographique numérique évolutif** : Accès facile à la progression des aménagements – Cartes mises à jour régulièrement des différentes mobilités sur le territoire
- **Étendre à la Métropole l'application de signalements développée à l'échelle de la ville de Tours** : Possibilité pour les différents acteurs et usagers de signaler les problèmes et les améliorations possibles sur le réseau cyclable
- **Prévoir des solutions pour répondre à la problématique du dernier kilomètre dans la mobilité du quotidien** : Travail en commun entre la Métropole et les communes pour coordonner les aménagements – Réflexion pour les livraisons à vélo - Accès aux établissements scolaires par tous les types de vélos

***Il est nécessaire de développer des actions pour associer tous les habitants au schéma cyclable et à la promotion du vélo. Il faut intégrer le CODEV au suivi et à l'évaluation du Schéma directeur cyclable métropolitain.***

**LE RAPPORT COMPLET DU CODEV SUR LA PRATIQUE CYCLABLE MÉTROPOLITAINE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE TOURS MÉTROPOLÉ-VAL DE LOIRE**

